



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 – 14H00

COMPTE RENDU

PRESENTS (25) :

Mesdames BRUNET S, FERMON R, GUILLET S, HINGREZ CEREDA M, LEPROVOST M, LERMYTTE M-C, PASSEBOSC B, PROUVOST L,

Messieurs BEE D, BODART J, BOUCLET F, BUY E, CARTON O, COUSEIN B, CUVILLIER F, FASQUELLE D, GENS E, GODEFROY D, LECLERCQ H, LOGIE A, LOQUET L, NOTEBAERT L, PRUDHOMME C, RINGOT B, VANHILLE Fr, VERGRIETE P, WAROCZYCK H ;

EXCUSES AVEC POUVOIR (24) :

Mesdames ARLABOSSE M, BELE FOUQUART D, BOUCHART N, GILLOOTS Ch, LONGUET E, VANHILLE FI, WICKE S ;

Messieurs ALEXANDRE JC, BARBARIN O, CHOCHOIS S, DECOOL M, DECOSTER F, DEMOLLIENS M, DENIS L, DUQUENOY J, FAIT Ph, GOKEL J, HEDDEBAUX G, KAHN W, KIDAD Cl, LEROY Ch, MATRAT O, ROUSSEL B, TRONQUOY P-L,

Qui en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à :

Mesdames BRUNET S, FERMON R, GUILLET S, LEPROVOST M, NOEL C,

Messieurs ALLEMAND G, BEE D, BODART J, BOUCLET F, CARTON O, COUSEIN B, CUVILLIER F, DISSAUX J-C, FASQUELLE D, GENS E, LECLERCQ H, LOGIE A, LOQUET L, NOTEBAERT L, PRUDHOMME Cl, RINGOT B, VANHILLE Fr, VERGRIETE P, WAROCZYCK H,

EXCUSES (23):

Mesdames ANDRIES Fr, CANARD C-M, CHEVALIER N, DRAIN B, MERCHIER B, MULOT-FRISCOURT M, NOEL C, VASSEUR F;

Messieurs ALLEMAND G, BARTHOLOMEUS G, BEDAGUE P, CHRISTOPHE P, DISSAUX JC, DUCROCQ P, DUMONT P-H, FIGOUREUX A, JULES R, MAZZA S, RYS D, TRONQUOY PL, ROUZE T, SANDRAS Y,

Secrétaire de séance : Monsieur CARTON

– Ordre du jour –

- **Approbation du P.V. de séance du Comité syndical du 30 mars 2021**
- **Modifications statutaires** (*vote à la majorité qualifiée*)
- **Etudes stratégiques : Adaptation au changement climatique**
 - Présentation des actions du Département du Pas-de-Calais par Mme HINGREZ-CEREDA, Vice-présidente en charge des enjeux maritimes et métropolitains du Littoral
 - Présentation des actions du Département du Nord par M. Mathieu COOREN, Responsable du service Etudes, prospective et projets transversaux
- **Décision modificative n°1 & délibération sur la durée d'amortissement.**
- **Rapport d'orientation budgétaire et débat**
- **Délibérations :**
 1. Désignation de représentants du PMCO à l'AUD Pays de Saint-Omer
 2. Poursuite de la coordination du PAPI du Delta de l'Aa
 3. Troisième Avenant au PAPI du Delta de l'Aa
 4. Plan de financement de l'animation du SAGE pour l'année 2021
 5. Poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa
 6. Communication pour le SAGE du Delta de l'Aa
 7. Service commun de défense contre la mer – Programme d'actions 2021 et contributions financières
 8. Recrutement d'un chef de projet JO 2024
 9. Subvention au projet OSER porté par l'A2U
 10. Evolution des allocations de recherche – Convention avec l'ULCO
 11. Reprise de l'animation du réseau des ports de plaisance par le PMCO
- **Publicité des décisions et arrêtés du Président**
 1. Ligne de trésorerie
 2. Location de voiture
- **Questions diverses**

Mr le Président

« Bonjour à toutes et à tous, merci pour votre présence,

Evidemment en introduction, je voudrais témoigner l'émotion de l'ensemble des élus face au drame qui s'est déroulé au large de nos côtes récemment. Je pense que chacun dans son intercommunalité a eu l'occasion de l'évoquer, je n'y reviendrai donc pas.

Vous signaler également que nous venons d'avoir une conférence des présidents sur le thème de la mobilité qui nous a amené d'ailleurs à identifier collectivement les enjeux communs que nous avons sur ces problématiques, que ce soit à la fois sur la question de la desserte de nos villes, à travers la mobilité nationale, je pense en particulier au TGV, ou par le TER, nous avons la présence de Franck DHERSIN en tant que vice-président de la Région et nous avons convenu d'un commun accord d'avoir une position commune sur ces points dans les semaines qui viennent, nous aurons l'occasion d'y revenir.

➤ **Approbation du P.V. de séance du Comité syndical du 30 mars 2021**

Je vous propose d'aborder notre ordre du jour, vous avez l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars. Est-ce qu'il y a des remarques ? Des votes contre ? Des abstentions ?

Tout le monde est d'accord ? Je vous en remercie.

➤ **Modifications statutaires**

J'en viens ensuite aux modifications statutaires, on l'avait déjà largement évoqué à la fois en conférence des présidents, mais aussi dans notre comité syndical.

Aujourd'hui notre comité syndical compte 76 membres, ce qui est beaucoup et d'ailleurs on le voit dans la fréquentation, dans la présence, vous le voyez aujourd'hui, un peu difficile à organiser, c'est pourquoi nous avons proposé d'abord en conférence des présidents puis nous l'avons évoqué en dernier comité syndical un format plus resserré, avec l'idée de deux élus par EPCI et un élu supplémentaire par tranche de 30 000 habitants. L'intercommunalité la plus perdante de cette nouvelle organisation et de ses nouveaux statuts étant la communauté urbaine qui passe à huit élus et qui perd la moitié de ses membres, donc celui qui aurait pu manifester son mécontentement c'est moi-même mais je pense que c'est de nature à améliorer le fonctionnement notre Pôle Métropolitain et puis ça donnerait cinq pour les communautés d'agglomération de Saint-Omer, Boulogne sur Mer et Calais, quatre pour la CA2BM, trois pour la CCHF et deux pour les cinq autres communautés de communes.

Voilà un petit peu le cœur de ces modifications statutaires, il fallait également tenir compte du retrait de la Région du Pôle Métropolitain dans une position qui n'était pas contre le Pôle, je le dis clairement, mais surtout par souci d'harmonisation avec les autres pôles métropolitains, je le regrette, car c'était de nature à améliorer l'échange qu'on pouvait avoir avec la Région, mais dont acte, ces statuts intègrent la demande de retrait de la Région.

Je vous rappelle que pour adopter ces nouveaux statuts, il faut la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ou représentés.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ces modifications statutaires - même si on en a déjà parlé - est-ce qu'il y a des remarques ? Des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous remercie.

Cela supposera, je m'adresse à tous les présidents d'intercommunalité, de désigner les nouveaux membres avant fin janvier, c'est la date de notre prochain comité syndical, en général au mois de décembre ou janvier, on a tous des conseils communautaires pour aborder ou le budget ou le DOB ou les deux, je vous demanderai d'être attentif au fait de désigner de nouveaux membres sauf ceux pour qui ça ne change pas en terme de nouveaux membres bien entendu, mais ceux pour qui ça change, c'est le cas de la Communauté urbaine de Dunkerque par exemple, de désigner de nouveaux membres.

J'en viens au point suivant, vous savez que nous avons souhaité dans ce mandat, développer les grandes réflexions stratégiques au niveau du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. Je reviendrai sur ce point quand nos invités départementaux seront là.

J'en viens donc aux délibérations, la décision modificative numéro une. Je donne la parole à Francis BOUCLET. »

Mr Francis BOUCLET

➤ Décision modificative n°1 & délibération durée d'amortissement

« Merci président, cette décision modificative porte sur deux points :

1. *Premièrement, un ajustement de crédits pour la subvention à l'amicale du personnel à hauteur de 6 000 euros, car en 2021 nous payons pour 2020 et 2021.*

L'amortissement des études de maîtrise d'œuvre portant sur le réensablement massif de la baie de Wissant. Cette étude menée entre 2018 et 2020 s'est montée à 353 792,45 €. Il convient de l'amortir dès l'année 2021 et ce sur 5 années, cela représentera une dépense de 70 758,49 € en section d'investissement. Cette décision permet d'ajuster le budget en cours d'année.

Cela implique en fonctionnement donc une évolution de l'article 6811 pour 69 875,58 € et une diminution de 52 166,10 € des dépenses imprévues ainsi qu'une diminution de 17 709,48 € au virement à la section d'investissement.

En investissement on retrouve la baisse du virement de 17 709,48 €, l'ajustement des amortissements en recettes de 69 875,58 € ce qui engendre une hausse des recettes de 52 166,10 € afin d'équilibrer la section. Il convient d'écrire la somme équivalente en dépenses. La section d'investissement est donc équilibrée en dépenses et en recettes à 52 166,10 €.

2. *Dans cette délibération il convient aussi de valider la durée d'amortissement des études lorsque celles-ci ne sont pas suivies de travaux, il convient de délibérer là-dessus et de porter l'amortissement pour les études à 5 années. Sachant qu'il y a déjà une délibération pour les logiciels pour une durée de 2 ans, pour les subventions d'équipement versées pour une durée de 15 ans, les voitures 5 ans, le mobilier 10 ans, le matériel de bureau électrique ou électronique 5 ans, matériel informatique 4 ans et matériel classique 5 ans.*

Voilà ce qu'il vous est proposé d'adopter M. le Président. »

Mr le Président

« Merci Francis, est-ce qu'il y a des interventions ? Des votes contres, des abstentions ? Tout le monde est d'accord ? Je vous en remercie.

Francis, je te laisse continuer sur le rapport d'orientation budgétaire. »

Mr Francis BOUCLET

➤ Rapport d'orientation budgétaire et débat :

« Le budget du PMCO pour 2022 est estimé à environ 2,5 millions d'euros, en opérations réelles. Il s'agit donc d'une stabilité par rapport à 2021. Il s'inscrit dans la continuité pour ses politiques thématiques, les fonds territoriaux, l'adaptation des centres de tri des déchets, le changement climatique, la mobilité et l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que dans la poursuite des travaux du service de défense contre la mer. Le budget pour cette dernière thématique sera de l'ordre de 686 000 €.

Toutefois, des évolutions importantes apparaissent pour ce nouveau budget comme la mise en place d'une politique JO 2024, avec un budget maximum de 200 000 € sur 3 ans, dont 70 000 € pour 2022 afin de faire assister des habitants du territoire aux épreuves sportives à travers divers leviers de communication, dont un jeu. L'objectif est aussi de faire en sorte que les habitants partagent leur expérience. Ce projet est financé par les excédents du PMCO et n'entraîne pas de nouvelle participation des EPCI.

De même, le SAGE et le PAPI devraient intégrer début 2022 les services de l'Institution des Wateringues. Cela entraînera une modification du budget et les services du PMCO établiront une convention afin de définir cette passation d'un point de vue administratif et financier.

Concernant le soutien aux allocations des doctorants, il conviendra de réviser la sur cotisation des EPCI à 0,37 € par habitant aujourd'hui on est à 0,32€ pour tenir compte d'une part de la baisse de la démographie et d'autre part de la hausse des salaires des doctorants fixée par décret du ministère de la recherche. Le budget s'équilibre sur ce point en 2022 à 285 000 €.

L'investissement sera très limité en 2022, autour de 20 000 € maximum pour des dépenses d'équipements, d'informatique ou de mobilier.

Ce rapport est aussi l'occasion de rappeler la composition du personnel du PMCO qui comprend 8 agents (effectif complet suite au remplacement d'une juriste pour le SDCM et d'un responsable administratif et financier en cours d'année), dont 5 pour les politiques thématiques et 3 pour l'administration, ainsi qu'un directeur. La part des frais de personnel représente moins de 18 % des dépenses réelles de fonctionnement et les charges de gestion moins de 5 %.

Voilà ce qui nous attend pour 2022. »

Mr le Président

« Merci Francis, est-ce qu'il y a des interventions ? Non ? Je vous remercie.

➤ Etudes stratégiques : Adaptation au changement climatique

Je reviens au point précédent, je parlais des études stratégiques du Pôle métropolitain, nous avons décidé dans le cadre de ce mandat effectivement d'approfondir un certain nombre de thèmes ou d'enjeux qui nous sont communs en termes de problématiques et deux sujets nous sont apparus saillants.

Le premier la question de la mobilité, on l'a évoqué tout à l'heure en conférence des présidents.

Le deuxième étant les conséquences du dérèglement climatique, du changement climatique sur nos territoires, il ne s'agit pas de refaire le rapport du GIEC, mais de réfléchir à des actions concrètes que nous devons mener pour nous adapter à cette nouvelle situation dans une logique de résilience.

Les Départements qui sont membres dans notre pôle nous ont indiqué le souhait de participer activement à cette réflexion, que nous avons bien entendu avec eux, et l'idée au cours de ce comité syndical c'est qu'ils puissent nous faire part de ce qu'ils ont justement mis en œuvre de leur côté pour aborder cette question du dérèglement climatique donc je voudrais leur céder la parole, donc nous aurons madame HINGREZ-CEREDA Vice-Présidente en charge des enjeux maritimes et métropolitain du littoral du Département du Pas-de-Calais, qui est là, Bonjour ! à qui je donnerai la parole et puis pour le Département du Nord, monsieur Mathieu COOREN qui est responsable du service Etudes, prospective et projets transversaux, à qui je donnerai la parole.

Je propose de commencer par le Pas-de-Calais, à tout seigneur tout honneur puisque c'est l'hôte de cette réunion d'aujourd'hui donc madame HINGREZ-CEREDA nous vous passons la parole et vous écoutons avec attention. »

Madame HINGREZ CEREDA

« Merci de cette invitation !

Effectivement vous l'avez indiqué monsieur le Président, une Vice-Présidence qui concerne les enjeux maritimes et métropolitains du littoral, donc un grand intérêt pour les travaux qui sont menés au sein du PMCO en collaboration étroite avec les agences d'urbanisme et d'attractivité, j'en salue d'ailleurs les présidents puisque ce sont des relais extrêmement importants sur nos territoires. Si on doit reprendre effectivement les enjeux que vous avez soulignés, on pourrait reprendre par quelques mots qui nous parlent à tous :

- l'élévation du niveau de la mer,

- l'évolution des saisonnalités avec moins de jours de gel notamment sur le littoral,

- des précipitations qui augmentent,

- une alternance entre inondations et sécheresse, tout cela souligne notamment le constat que nous faisons tous les jours en tant que représentants - je souligne la présence aussi des élus qui ont à se confronter à ces situations.

Dans un tel contexte, produire un diagnostic partagé et porter une action publique concertée entre l'ensemble des acteurs locaux apparaît essentiel et c'est ce sur quoi nous travaillons, quelles que soient les collectivités, quasiment quotidiennement.

La construction collective d'une vision à long terme est forcément nécessaire pour faire face à des choix qui ont des impacts, notamment humains importants, voire complexes, comme par exemple la relocalisation des biens et des activités. La mise en œuvre de telles options nécessite du temps, nécessite de la concertation avec les habitants, avec les entreprises, avec le tissu économique et par conséquent de l'anticipation.

Cette anticipation paraît peut-être au fur à mesure des années de moins en moins une réalité d'anticipation puisque nous courons après le temps, après la montre et donc la mobilisation doit être pleine et entière. Je crois que le périmètre du PMCO est important et permet d'établir cette vision avec une approche à la fois terre et mer,

c'est important et notamment indispensable pour rechercher des synergies entre d'un côté des politiques publiques et de l'autre côté les enjeux environnementaux, les enjeux de mobilité, de gestion du foncier, de protection de la ressource notamment en eau.

*En ce qui concerne l'action du Département du Pas-de-Calais, j'essaierai de la résumer en tout cas, d'en prendre quelques exemples saillants notamment à travers les **actions pédagogiques** qui visent à changer profondément les comportements, qui demandent notamment du temps et la persévérance, mais je crois que plus les habitants sont jeunes et plus ils sont sensibles notamment au discours. Nous finançons par exemple des actions éducatives au sein même des collèges, « dispositif d'aide éducative » pour des actions de sensibilisation des collégiens aux enjeux climatiques avec notamment des partenaires qui sont extrêmement importants sur le territoire, il y a le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale qui est un relais important et puis le parc naturel marin aussi.*

Je prendrai juste deux exemples avec :

- les aires marines éducatives, qui permettent notamment aux élèves et enseignants de gérer de manière participative une zone maritime, littorale de petite taille certes, mais un petit pas qui permet d'avancer énormément,

- il y a des aires terrestres éducatives aussi qui permettent donc la même chose, de gérer de manière participative un petit bout de zone humide ou bien encore de forêt, de rivière, de parc urbain, il y a là matière à faire en sorte que les plus jeunes prennent en main véritablement ces problématiques.

Le but est de mobiliser le jeune public et également de prendre appui sur des projets à la fois environnementaux, pédagogiques et écocitoyens.

*On déploie également depuis quelques années, des **actions en faveur de l'alimentation durable**, c'est un motif là aussi que nous avons largement développé depuis quelques mois, qui encourage de façon forte notamment les circuits courts, la production locale, avec une politique financière de soutien à destination des restaurations scolaires des collèges, mais également des initiatives qui sont prises localement sur le même thème et sur le même sujet.*

Également l'évocation :

- *des **projets européens** que l'on peut aussi souligner,*
- *des **projets de coopération**, il y en a quelques-uns qui se sont tenus au niveau du Département du Pas-de-Calais, je pense notamment au projet PASSAGE, qui a permis entre 2016 et 2020 de mettre en évidence l'impact sur le territoire côtier de l'activité globale du détroit, qu'elle soit terrestre ou qu'elle soit maritime, c'est important aussi de pouvoir parfois quantifier ce qui se passe sur des périmètres géographiques tels qu'un détroit. Monsieur le président, nous étions sur le symposium des détroits à l'ULCO qui est véritablement une thématique qui nous occupe et nous préoccupe chaque jour en différentes thématiques. C'est important aussi que les plus jeunes et les universitaires puissent s'emparer de ce sujet et là aussi, nous sommes accompagnateurs de ce type d'initiative qui est prise sur le territoire.*

On y travaille également, en faisant en sorte, un détroit, il y a deux côtes qui se font face, en travaillant de part et d'autre donc en essayant de s'adjoindre aussi, notamment une collaboration britannique, alors nous y sommes parvenus via le Comité du détroit du Pas-de-Calais mais c'est vrai que ce sont de petites victoires que nous avons réussi à entreprendre sur ce territoire, tout cela est fragile et ténu. En tout cas il faut que la collaboration se passe de part et d'autre sinon ça n'a aucun sens, un détroit ce sont deux côtes, aujourd'hui même s'il y a une frontière entre deux, il faut que la collaboration puisse continuer parce que c'est ensemble que nous réussissons aussi à faire avancer les choses.

*Sur le Département toujours, nous accompagnons bien sûr des collectivités dans leurs projets d'aménagement du territoire avec notamment des **projets qui sont travaillés avec les collectivités**, je pense à Ingénierie 62, qui accompagne les collectivités et qui peut les inciter notamment à travailler sur leurs projets dans des choix de matériaux qui soient pertinents, en valorisant donc le recours aux matières premières qui sont renouvelables, aux éco-matériaux avec une volonté bien sûr de réduire le recours à des ressources non renouvelables, comme par le remplacement des bitumes pétroliers - ce que nous appliquons également, des projets bien sûr d'énergies renouvelables, de récupération des eaux pluviales ou encore des cours d'école aussi qui sont des lieux dont aujourd'hui on incite à ce qu'ils soient de moins en moins artificialisés et qu'ils soient - ce nouveau terme à la mode - des « cours oasis » en tout cas ça veut bien dire ce que ça veut dire, en période de fortes chaleurs, que nos enfants puissent se retrouver dans des lieux où ils puissent bénéficier d'un peu de répit. Gestion des eaux de pluie aussi sur ces cours de récréation, aménagement plus ludique et qui soit plus adapté aux jeunes.*

*Nous sommes également engagés dans des nouvelles **constructions à énergie positive**, nous nous appliquons également pour le Département du Pas-de-Calais à ce que nous puissions construire de nouveaux bâtiments qui*

soient respectueux, énergie positive par exemple la Maison de la solidarité de la ville d'Outreau qui a été construite récemment et qui prend en compte tous ces paramètres. L'objectif c'est de maîtriser à la fois les coûts de fonctionnement de la structure, mais aussi d'avoir une approche bioclimatique du bâtiment et une gestion optimisée de l'énergie que ce soit l'eau ou le traitement de l'air également.

En matière de **soutien à la biodiversité** nous avons mis en place une politique volontariste via le fonds d'intervention sur les enjeux écologique du territoire qui s'appelle le FIET, je pense qu'il y a pas mal de maires ici qui connaissent ce dispositif, c'est un soutien pour des opérations d'aménagement qui contribuent à la biodiversité et qui favorisent les connexions écologiques, les plantations d'espèces locales, ça aussi on y tient beaucoup, avec un accompagnement donc de subventionnement.

On s'engage également à faire évoluer nos propres pratiques en matière **de gestion des routes départementales** ou du soutien aux mobilités douces, nous souhaitons par exemple implanter des haies végétales locales le long des routes départementales. On a eu quelques ennuis aussi localement suite aux inondations il n'y a pas très longtemps, des routes ont été impactées, donc il nous faut également replanter, entre les surfaces agricoles et les voiries aussi, ce sont des espaces qu'il nous faut travailler.

On a un travail de **consultation des exploitants et des propriétaires agricoles** qui est mené et je prendrai notamment l'exemple d'un territoire d'innovation qui regroupe un petit peu toutes ces politiques et l'ensemble de ces initiatives, c'est le Grand Site de France des 2 Caps. Je remercie mon collègue Ludovic LOQUET, présent sur l'autre côté de la tribune, qui a travaillé aussi depuis le début depuis la labellisation et c'est effectivement un lieu de recherche et d'innovation finalement qui ne me dit pas son nom, mais qui permet une concertation avec notamment le monde agricole, avec l'ensemble des associations qui occupent le territoire, avec également la prise en compte des problématiques liées aux enjeux littoraux : on parle du trait de côte, on parle également des problématiques d'effondrement des falaises par exemple. Ce sont autant d'enjeux sur un morceau de territoire du département mais où l'ensemble est complètement concerté et ça nous permet finalement de regarder quels sont les impacts des uns envers les autres, de l'activité agricole vers l'environnement, des pratiques environnementales, sur leurs bienfaits, vers des activités économiques, et ce petit monde qui travaille complètement en réseau et qui se rencontre régulièrement, bien finalement c'est un petit laboratoire qui permet de grandes avancées et je crois aussi que finalement l'emprise du PMCO ça peut être aussi ce laboratoire où des initiatives peuvent être partagées, je crois qu'il faut que le réseau puisse véritablement vivre. Département du Pas-de-Calais, nous sommes à vos côtés vous le savez, nous sommes présents et donc nous souhaitons qu'il y ait effectivement des réflexions autour de ces enjeux et de ces problématiques avec une stratégie foncière littorale départementale telle que nous la travaillons en ce moment au niveau du département du Pas-de-Calais. Il faut qu'elle soit concertée, il faut qu'elle soit réfléchi ensemble, sur le partage aussi d'une culture du risque littoral, en favorisant donc les actions à la fois d'éducation aux risques littoraux et puis de communication et sur le renforcement aussi bien sûr des connaissances sur les milieux sensibles, nous avons beaucoup de partenaires, beaucoup sont présents déjà aujourd'hui et je crois que ce tour d'horizon des possibles, il nous faut véritablement avoir aujourd'hui une stratégie partagée et c'est bien volontiers à travers ces quelques exemples que le Département du Pas-de-Calais sera présent à vos côtés.

Merci beaucoup. »

Mr le Président

« Merci beaucoup Madame la Vice-présidente, restez là. Je propose à Monsieur Mathieu COOREN de prendre la parole pour le Département du Nord, de présenter les initiatives du département du Nord et nous pourrons ensuite ouvrir la discussion. »

Mr Mathieu COOREN,

« Merci Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous, bonjour aux conseillers départementaux du Nord présents dans la salle. Merci de nous permettre de présenter **la stratégie Nord durable** qui a été votée à partir de 2019 par le Département du Nord : une première « slide » qui montre justement l'importance de travailler sur des questions de développement durable pour le Nord, puisque l'empreinte carbone d'un habitant du Nord est de 11,3 tonnes par habitant alors qu'on est à 7 tonnes au niveau français, une empreinte carbone qui est forte. Donc on a comme vous savez un besoin de diviser l'empreinte carbone par cinq ou six, un enjeu extrêmement fort.

On a des **espaces naturels** aussi indispensables évidemment à la biodiversité donc un enjeu aussi d'artificialisation des sols, puisqu'ici dans le Nord, on est à peu près à 18% d'artificialisation alors qu'on est 9.6%, 2,6 millions d'habitants, il faut bien les loger, et on a aussi une fragmentation des espaces naturels.

Troisième point important également, c'est la question de **l'autonomie alimentaire** par rapport à nos pratiques agricoles conventionnelles bien sûr, un impact sur le changement climatique qui peut aussi affecter les écosystèmes et la question de la résilience alimentaire : comment produire plus local, avec des questions d'autonomie alimentaire qui évidemment se posent dans chacune de nos agglomérations.

« **Nord durable** », c'est une impulsion forte du président Lecerf bien sûr amplifiée par le président Poirer avec un portage par le vice-président Valois et le directeur général des services, un comité de pilotage qui se réunit très fréquemment. Deux grandes dates : une première date, c'est novembre 2019, la délibération cadre, et une délibération opérationnelle.

La stratégie départementale est à horizon 2040 avec trois domaines prioritaires :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles,
- la contribution à des modes de vie durables.

Avec trois grands objectifs :

1. la neutralité carbone pour le patrimoine et les activités départementales à horizon 2040, comment réduire et aussi compenser cette empreinte carbone,
2. la zéro artificialisation nette pour les opérations du Département en dehors de la voirie,
3. et la question de l'autonomie alimentaire des territoires du Nord à hauteur de 10 %.

Pour répondre aux crises et défis actuels dans la diversité des territoires du Nord. Cette stratégie se définit autour de 20 engagements que je vais rapidement vous présenter, 59 actions, qui concernent à la fois le volet administration durable, pour être exemplaire, et les politiques publiques.

Les trois grands engagements en matière d'administration durable se trouvent sur :

1. **les mobilités durables** : comment développer des déplacements plus intelligents, covoiturer, bien sûr la question du vélo.
2. **les consommations durables** : on est sur une administration de 8 000 agents dont évidemment l'impact extrêmement fort sur les consommations donc aller vers « zéro déchet », finir au niveau du plastique, moins de paperasse, comment aussi aller vers les bons gestes en terme d'électricité notamment et aussi recycler, les ressourceries qui se développent.
3. **les pratiques durables** : comment en faire un élément de dynamisme pour toute l'administration et cultiver l'esprit durable.

C'est vraiment une mobilisation générale au niveau des services du Département. Avec voilà plusieurs illustrations ici qui montrent comment, à travers les différents métiers du Département du Nord, chacun participe à ce développement de la culture durable.

Quelques réalisations sur les déplacements, il y a vraiment un déploiement généralisé du **télétravail**, près de 6 000 agents qui ont télétravaillé pendant la crise cela a été un vrai accélérateur, une transformation majeure au niveau de l'organisation du travail, aujourd'hui en dehors de la crise on était à 659 en 2019, on est passé à 3 774 une à deux journées par semaine. On a réduit bien sûr les kilomètres parcourus par la **flotte départementale**. Au niveau des déplacements, on essaie justement de développer la pratique du **vélo** avec la mise en place du forfait mobilité durable, prime pour les cyclistes, près de 180 agents ont perçu justement 100 € pour l'année 2020 et donc qui va être ouverte aussi aux covoitureurs, les transports en commun, plus de véhicules électriques dans la flotte départementale.

On a également beaucoup d'actions qui concernent la réduction des déchets, des plastiques, que ça soit par la mise en place de fontaines à eau, de recycleurs, des aérocomposteurs, j'en passe et des meilleures, il y a vraiment une logique dans cette exemplarité. On a tout un volet bâtimentaire extrêmement important sur les collèges, 202 collèges à l'échelle du Nord, évidemment cet impact est extrêmement fort sur la consommation et la production de gaz à effet de serre. Il y a un ensemble d'actions qui permettent d'avoir une meilleure gestion et un meilleur pilotage de ces éléments.

Un point qui va vous intéresser : en termes de politique publique, ça concerne 10 engagements, je ne vais pas tous les citer mais ça va des collèges aux espaces naturels, la question des déplacements, de développement de

*l'agriculture dans les territoires, alors je vous ai mis quelques réalisations sur le volet collège. On a déjà 15 collèges qui fonctionnent en mode « zéro déchet » avec 2 aérocomposteurs qui ont pu être mis en place, il y a toute une politique autour du « **ici je mange local** » qui a déjà quelques années, mais qui se poursuit et qui valorise vraiment l'utilisation des denrées locales et bio, des plans de déplacements d'établissements scolaires qui se développent, on en est déjà à 31. On a cette volonté et cette dynamique au niveau des collèges, de la jeunesse, qui est extrêmement forte.*

*Un point sur **la lutte contre les passoires énergétiques** : ça passe bien sûr vers l'habitat des ménages les plus fragiles avec la montée en puissance de ce qu'on appelle « Nord Equipement Habitat Solidarité » qui a permis notamment en 2021 d'accompagner 500 ménages, pour près de 2,8 millions de travaux. Également sur les établissements sociaux et médico-sociaux, on a 4,5 millions d'euros qui permettent justement d'améliorer la performance thermique de ces établissements.*

*Une dynamique qui est là aussi en pleine montée, c'est sur la nouvelle politique « **plantation et naturation** » qui a permis d'amplifier toutes les politiques en faveur du boisement, c'est également la poursuite des acquisitions foncières des espaces naturels sensibles en cohérence avec la stratégie foncière, pour évidemment améliorer les zones humides qui ont largement souffert de l'urbanisation, en lien étroit avec le « plan arbre » de la Région, l'intégration aussi la compensation carbone que permet cette plantation d'arbres dans le bilan carbone du Département qui est actualisé chaque année.*

*Enfin sur **les mobilités innovantes en milieu rural**, on était à 1,5 million d'euros au niveau des aménagements cyclables, on passe à 4 millions voire à 10 millions dans les prochaines années, on voit bien qu'il y a une accélération au niveau de la mobilité douce et du vélo.*

Dernier point sur les tiers lieux dédiés l'économie sociale et solidaire, afin de développer l'économie circulaire, il y a de nombreuses actions : garage solidaire, atelier recyclage de textile, réemploi d'appareils électroménagers, en 2021 donc c'est plus de 200 000 € qui ont été dépensés pour près de 400 allocataires RSA accompagnés.

Voilà donc quelques éléments de communication qui donnent à voir justement cette dynamique.

Merci de votre attention. »

Mr le Président

« Merci à tous les deux,

Est-ce qu'il y a des interventions ? Des remarques ? Des questions ?

Bruno, vas-y ! »

M. Bruno COUSEIN

« Je voudrais revenir sur un mot simplement qui concerne la relocalisation, par rapport aux problématiques littorales, problématiques du recul du trait de côte, on en a parlé rapidement à la conférence des présidents, il se trouve qu'on a un certain nombre de territoires dans nos EPCI qui sont soumis au risque de submersion marine et un recul important du trait de côte donc lorsque l'on parle de relocalisation ou de repli stratégique, on est un certain nombre à avoir le même problème, c'est que ce repli c'est bien, mais où, dans la mesure où nos PLU, nos SCoT font que les terres en retrait sont bien souvent des terres agricoles donc il n'est plus question de consommer le moindre mètre carré, ou alors ce sont des zones naturelles, protégées, des zones boisées et humides, etc. on a un véritable souci et je souhaiterais qu'au niveau du PMCO, nous puissions avoir une réflexion ou peut-être une action commune de façon à solliciter un assouplissement d'un certain nombre de ces règles lorsque nous en aurons besoin dans le cadre justement de ce risque de submersion marine. C'est une demande que je vous soumets, ça pourrait être intéressant si nous sommes un certain nombre d'EPCI du littoral à se manifester dans ce domaine pour obtenir les dérogations nécessaires au moment où il le faudra. »

Mr le Président

« C'est un sujet qui va même dépasser très largement les espaces littoraux, très clairement, aujourd'hui on sent évidemment les injonctions contradictoires entre la démarche « ZAN », le besoin de végétalisation, mais aussi le besoin de densification, et c'est vrai que cette question de l'artificialisation nette n'est pas toujours comprise dans son objectif politique, finalement ce n'est pas l'imperméabilisation, par exemple à Dunkerque nous avons un projet de renaturation d'une friche urbaine, eh bien ça ne compte pas en négatif dans l'artificialisation nette,

pourtant on réduit l'impact en terme d'imperméabilisation. Donc on voit que dans l'objectif aujourd'hui qui est évoqué de zéro artificialisation nette il y a énormément de contradictions par rapport au développement et beaucoup d'injonctions contradictoires. Je pense que c'est un sujet qui n'a pas fini de faire débat, je pense que les espaces littoraux ne seront pas les seuls à effectivement demander des possibilités de dérogation, en tout cas au moins des possibilités de négociation au regard de la spécificité territoriale. En fait, c'est faire un peu confiance aussi à l'intelligence territoriale.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Oui Dominique, vas-y, je t'en prie. »

Mr Dominique GODEFROY

« A travers les présentations qui nous ont été faites, il y a effectivement un fil conducteur qui me paraît important et qu'il faut rappeler à chaque fois, c'est la problématique de la ressource en eau, parce que je pense que tous les territoires sont concernés et encore plus en Hauts-de-France, on voit bien que la problématique de la ressource en eau c'est un équilibre fragile, c'est une collaboration entre territoires, dont certains sont producteurs, d'autres consommateurs et je pense qu'il n'y a pas d'appropriation à faire sur la ressource en eau. C'est toute une réflexion qu'il faut mener en termes d'économie, de gestion et à travers les actions qui sont présentées d'ailleurs, on peut y introduire cette notion de la gestion de la ressource notamment à travers les plans d'alimentation territoriaux qui doivent nous amener à consommer des produits moins consommateurs en eau, de la production locale même sur des produits moins consommateurs en eau, à travers la gestion de nos forêts, enfin bref, il y a un vrai sujet fort. Et puis pour être provocateur, Monsieur le Président, je regarde la table qui est en face de moi et je vois encore des bouteilles plastiques, voilà ! Donc je le dis à chaque fois, mais je pense qu'il faut absolument qu'on s'imprègne de cette vision-là, qu'il n'y a pas de petit geste sur la préservation de l'environnement, mais ce n'est pas demain la veille que nous verrons des bouteilles en verre, de ce niveau-là, je pense aussi qu'il y a une difficulté aussi à résoudre de ce côté-là. »

Mr le Président

« Et saches qu'à Dunkerque, Communauté urbaine comme Ville sont alignées sur des carafes, il n'y a pas de problème. Tu as raison.

Ce que tu évoques sur la ressource en eau est fondamental bien entendu, à la fois la problématique de l'eau potable, à la fois la problématique de l'eau pour l'économie, je pense en particulier à la problématique de l'eau industrielle. Le territoire dunkerquois aujourd'hui commence à atteindre ses limites en termes d'implantation d'industries au titre de l'eau industrielle : ce n'est pas le foncier qui pose problème, c'est aujourd'hui la problématique de l'eau industrielle. On essaie avec Bertrand RINGOT de trouver aujourd'hui toutes les solutions pour y arriver. C'est aussi des enjeux réglementaires : moi quand je vois aujourd'hui que la France est très en retard par exemple sur l'utilisation de l'eau des stations d'épuration pour laver les voiries, en Italie c'est le cas, dans d'autres pays d'Europe c'est le cas, la France bute encore sur des contraintes réglementaires. On aurait aussi à faire remonter au niveau des collectivités le besoin de modernisation de notre réglementation qui nous empêche aujourd'hui de pouvoir utiliser cette eau de récupération à d'autres fins qu'éjecter dans la mer. Donc la question de l'eau que tu soulèves est fondamentale. Il y a plusieurs délibérations qui seront présentées par Bertrand qui permettront d'y revenir à mon avis et tu as tout à fait raison.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Vas-y Antoine, je t'en prie. »

Mr Antoine LOGIE

« Sur le zéro artificialisation et par rapport aux orientations que le PMCO avait déjà et continue à se donner sur le travail des SCoT et des InterSCoT, je pense qu'en se mettant tous à réfléchir sur le même sujet, on trouvera peut-être de meilleures solutions. Je veux parler simplement de notre contradiction, que nous avons tous, entre vouloir développer l'activité touristique - et on se réjouit tous de voir notre Côte d'Opale devenir de plus en plus attractive – mais avec un corollaire qui fait que cela attire un certain nombre de personnes de plus en plus nombreuses, françaises, région lilloise, on les aime bien, moi je suis issu de la région lilloise, mais des Belges et autres, mais qui aujourd'hui se saisissent de tous les biens à vendre, qui font grimper les prix, et comme on se dirige vers ce zéro artificialisation, on n'a plus de terrain constructible et donc, on se retrouve devant cette difficulté où eh bien on ne peut plus loger nos populations. Donc ce n'est pas une attaque contre le tourisme, j'en suis moi-même un chaud partisan, mais peut-être que collectivement, on peut réfléchir à cette question qui en partie est législative d'ailleurs et réglementaire, mais pas que, pour essayer de trouver des solutions à l'échelle de la Côte d'Opale et que ça ne bloque pas un jour, finalement le développement touristique.

Mr le Président

« C'est le point qui est à l'ordre du jour du prochain groupe de travail Habitat, tu as bien fait de l'évoquer, qui aura lieu le 15 décembre à Longuenesse, en tout cas n'hésitez pas à être présent.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Non ? Peut-être un mot, madame HINGREZ CEREDA ou monsieur COOREN, un dernier mot de conclusion ? »

Mr Mathieu COOREN

« Merci beaucoup. En tout cas, le département est vraiment à vos côtés et participera aux différents groupes de travail. Il a été dans les premiers groupes de travail « transition et mobilité » évidemment, vous pouvez compter sur nous. »

Mr le Président

« Il y a une question que je ne vous ai pas posée parce que vous l'avez évoquée au départ. Aujourd'hui sur la question du diagnostic en termes d'impact du dérèglement climatique sur nos territoires, est-ce que vous avez aussi des éléments, vous l'avez évoqué au départ : précipitations accrues, hausse du niveau de la mer etc. Je sais que l'Institution des wateringues est en train de faire cette étude sur le bassin versant du côté Nord-Est de la Côte d'Opale, est-ce qu'au niveau des départements, vous avez ces études dans les cartons ou pas ?

Mr Mathieu COOREN

« On s'appuie sur les travaux du CERDD. Chaque année, nous finançons l'Observatoire climat du CERDD, sur ces questions, un portrait est réalisé, je sais que sur le Pas-de-Calais c'est la même chose. Ça permet d'avoir des éléments en effet d'augmentation du niveau de la mer, par exemple à Dunkerque, il y a eu 9,5 cm de depuis 1956, on voit bien sur ces sujets-là, mais il y en a d'autres, je pourrai mettre à disposition bien sûr du PMCO ces éléments, mais ils nécessiteront sûrement d'aller plus loin. Voilà, on s'appuie effectivement sur le CERDD.

Mr le Président

« D'accord, Madame HINGREZ CEREDA, un point de conclusion ? »

Me HINGREZ CEREDA

« Comme je disais tout à l'heure, comme le Département du Nord, notre collaboration est forcément pleine et entière et à partir du moment où nous avons ces points de convergence, notamment sur ce qu'il faut faire et le travail est encore d'ampleur, je crois que nous avons aussi une place au sein de votre institution, qui fait que nous sommes bien sûr tout ouverts sur le travail collaboratif sur les différents groupes de travail. Également, j'insiste beaucoup, mais je crois que c'est le travail en réseau aussi qui nous permet d'avancer plus et il faut aussi que tous les partenaires sur lequel nous nous appuyons régulièrement, sur le parc naturel marin, il faut que tous ces réseaux puissent vraiment fonctionner, parce que je crois qu'on parle à l'instant des données que l'on peut avoir, je crois aussi que chacune des institutions que nous côtoyons, fait aussi ces différentes analyses, a aussi des missions notamment d'évaluation et si on met toute cette matière en commun, ça nous permettra aussi certainement d'avancer plus vite. C'est ça qui est important, on parle d'anticipation, je crois que déjà le mot « anticipation » est déjà passé de mode, il est déjà suranné, qu'il faut aujourd'hui que ce soit la « mobilisation ». »

Mr le Président

« Merci ! Merci à vous deux pour cet éclairage.

➤ **Délibérations :**

1. Désignation de représentants du PMCO à l'AUD Pays de Saint-Omer :

J'en viens à présent aux délibérations. Nous avons à désigner un représentant du Pôle métropolitain à l'agence d'urbanisme et de développement du Pays de saint Omer. Je vous propose monsieur Benoît ROUSSEL, est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Pas d'opposition à ce que ce soit monsieur ROUSSEL qui représente le PMCO ?

Je vous en remercie.

J'en viens aux délibérations 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Bertrand, c'est à toi, je te cède la parole sur les problématiques de l'eau. »

Mr Bertrand RINGOT

2. Poursuite de la coordination du PAPI du Delta de l'Aa :

« Bien, merci monsieur le Président.

Plusieurs délibérations tout d'abord sur coordination du PAPI du Delta de l'Aa. Afin de prendre en charge le contrat de la chargée de mission contractuelle, pour suivre ce Programme d'action de prévention des inondations sur le Delta de l'Aa d'un montant estimé à environ 13 millions d'euros, je vous propose de renouveler ce contrat avec un financement pris en charge à hauteur de 40 % par l'État.

3. Troisième avenant au PAPI du Delta de l'Aa :

Une deuxième délibération liée au troisième avenant sur le PAPI, il y a eu plusieurs ajouts au document initial avec notamment la Communauté urbaine qui a demandé l'inscription supplémentaire à ce PAPI dans le cadre des actions de travaux sur le chenal de l'Aa sur Gravelines et sur Grand-Fort-Philippe, d'un montant estimé à environ 8 millions d'euros et d'autres maîtres d'ouvrages ont également pu inscrire leurs modifications.

Nous avons aussi souhaité rajouter au PAPI une nouvelle action intitulée « déploiement des itinéraires pédagogiques » sur l'ensemble du Delta de l'Aa pour un coût total de 100 000 euros TTC avec un financement 50% Etat, 25% Agence de l'Eau et 25% PMCO qui assurera la maîtrise d'ouvrage et donc il est proposé de signer l'avenant à la convention du PAPI.

4. Plan de financement de l'animation du SAGE pour l'année 2021 :

Une troisième délibération liée au plan de financement de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa. L'Agence de l'Eau nous a signifié par courrier en date du 28 mai, de manière unilatérale je tiens à le préciser, de sa décision de ne pas financer l'animation du SAGE pour les années 2020 et 2021, en invoquant le fait que nous n'avions pas abouti dans les délais, même si s'était pas clairement indiqué dans la convention sur la révision du SAGE. On a des problématiques de zones humides importantes, on a des débats avec le Grand port maritime et un certain nombre de communes très concernées par ces problématiques de zones humides, ce qui a généré un retard dans la mise en œuvre de ce nouveau SAGE du Delta de l'Aa. Pour ce faire, il nous faut revoir les contributions financières en impactant les sommes non perçues de l'Agence de l'Eau sur les territoires concernés et en équilibrant cette opération par un décalage. Nous avons prévu de faire l'étude sur les zones humides en 2022 nous vous proposons de la décaler en 2023 de manière sur le plan budgétaire qu'il n'y ait pas d'impact pour les communes.

5. Poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa :

La délibération n°5 concerne la poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa. Il vous est proposé de renouveler cette animation pour une durée de 3 ans, pour les années 2022 à 2024, pour un montant global de 145 500 euros, l'agence de l'eau finançant 100 % des frais de fonctionnement du SAGE et une partie de ses frais de personnel.

6. Communication pour le SAGE du Delta de l'Aa :

Délibération cette fois-ci sur la communication pour le SAGE du Delta de l'Aa. Il s'agit de poursuivre la communication pour le SAGE du Delta de l'Aa. La majorité des actions ont été engagées. Il demeure essentiellement la publication d'une lettre d'information d'un nouveau format pour un coût de 40 000 euros pour 3 ans.

7. Service commun de défense contre la mer – Programme d'actions 2021 et contributions financières :

Délibération suivante sur le service de défense contre la mer, vous savez que nous montons en charge sur ce service de défense contre la mer, d'un coût total estimé à 384 466,53 euros. Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été engagées : des études de danger, des systèmes d'endiguement du chenal, de la digue des Alliés,

des études de danger du Platier d'Oye sur le périmètre de la CCRA, des études stratégiques de gestion durable des sites dunaires des 4 EPCI.

En 2021, nous nous sommes attachés sur l'ensemble du littoral à acquérir des données de suivi du trait de côte, de lancer une étude de préféabilité d'un outil d'aide à la décision pour la prévention des événements météoro-océaniques, de manière à ce que nous puissions toutes et tous être prévenus de manière beaucoup plus rapide et coordonnée des éventuels événements climatiques prévus dans les heures à venir. Nous avons aussi prévu de lancer une étude de modélisation hydraulique de l'avant-port de Dunkerque en vue de la constitution éventuelle d'un système d'endiguement et de mener aussi une étude diagnostic du front de mer d'Audresselles et de définition de scénarios de confortement ou de réfection sur ce secteur.

Voilà, nous serons amenés je pense, régulièrement à reparler de ces actions ô combien importantes pour la protection de notre trait de côte.

Voilà M. le Président. »

Mr le Président

« Donc sur ces délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7 est ce qu'il y a des interventions ? Non, pas de demande de prises de parole ? Très bien je vais donc passer au vote.

Sur la délibération n° 2 : qui est contre ? qui s'abstient ?

Sur la délibération n° 3 : qui est contre ? qui s'abstient ?

Sur la délibération n° 4 : qui est contre ? qui s'abstient ?

Sur la délibération n° 5 : qui est contre ? qui s'abstient ?

Sur la délibération n° 6 : qui est contre ? qui s'abstient ?

Sur la délibération n° 7 : qui est contre ? qui s'abstient ?

A l'unanimité l'ensemble de ces délibérations.

Ludovic, je te passe la parole pour la délibération n°8 »

Mr Ludovic LOQUET

8. Recrutement d'un chef de projet JO 2024 :

« Merci monsieur le président, il s'agit donc du recrutement d'un chargé de mission JO 2024, en effet il est proposé de profiter de cette rare opportunité que constituent les JO 2024 olympiques et paralympiques à Paris pour permettre à certains habitants du PMCO de pouvoir les vivre. Quiconque a pu bénéficier de cette chance dans sa vie en garde un souvenir inoubliable, j'en suis une preuve. Bien sûr nous ne pouvons pas emmener tous les habitants du Pôle. L'idée est de créer un concours qui permettrait de gagner des places dans les compétitions. Ce concours ne sera pas basé sur la connaissance parfaite des sports, qui est l'apanage de quelques-uns ou d'habitants particulièrement habiles sur internet, toutefois il y a une part de hasard qu'il faudrait laisser et surtout une part de chance à tous. Tous les prix ne se vaudront pas, car il y a des compétitions plus recherchées que d'autres et donc plus coûteuses par exemple plus compliqué et plus cher d'aller voir la finale du 100 mètres que - sans insulte aucune - d'aller voir un match de poule de tennis de table.

Pour parvenir à cette ambition, il faut tout à la fois se doter d'un budget pour le concours lui-même, les entrées et les transports, mais aussi il faut une cheville ouvrière qu'il vous est proposé de recruter à travers ce projet de délibération, qui je l'espère, sera validé.

Le tout avoisine un coût de 200 000 euros qui seraient pris sur l'excédent budgétaire du Pôle, donc sans majoration des cotisations.

Les EPCI membres qui le souhaitent pourront décider de prendre en charge des places supplémentaires en profitant de notre concours et à destination de leurs ressortissants territoriaux bien sûr.

Monsieur le président, mes chers collègues, il suffit d'en débattre et sinon, de le voter.

Mr le Président

« J'ai vu que tu n'aimais pas beaucoup les matchs de poule de tennis de table. »

Mr Ludovic LOQUET

« J'adore, j'ai fait du tennis de table, je dis juste, Président, qu'au niveau des billets, je peux vous dire que ce n'est pas le même prix. Je n'ai pas eu l'occasion d'aller à Tokyo, mais je peux dire qu'à Rio pour avoir eu quelques billets, j'ai eu la chance de voir la finale du 100 mètres et le prix du billet n'est vraiment pas le même que celui du tennis de table, je sais de quoi je parle. »

Mr le Président

« Quel privilège ! Est-ce qu'il y a des interventions ? Antoine, vas-y ! »

Mr Antoine LOGIE

« C'est une excellente idée de faire participer, mais est-ce que ce chargé de mission pourra peut-être avoir un petit peu de temps libre pour faire autre chose, en relation avec les Jeux Olympiques que juste, organiser un concours ? »

Mr le Président

« Oui ! C'est la première action que nous mettons en place, Ludovic répondra bien évidemment à ma place, mais je t'en prie Ludovic. »

Mr Ludovic LOQUET

« Antoine, oui inévitablement, sauf que si tu veux, il y a toute une ingénierie à mettre en place, ce chargé de mission c'est quelqu'un qui a une appétence pour le sport, qui a une lecture de l'organisation du public d'une manière générale et surtout quelqu'un qui a idéalement beaucoup de réseau, il va de soi, qu'il n'est pas recruté pour uniquement acheter des places et transporter des personnes à Paris en 2024. Il y aura toute une lecture d'accompagnement des territoires du PMCO puisque c'est exactement l'esprit de la délibération et du coup quand même c'est aussi pour ramener des gens de notre territoire du PMCO et c'est là aussi la raison pour laquelle, on propose que nos territoires communautaires puissent contribuer, collaborer et donc c'est quelqu'un qui pourra pérégriner sur l'ensemble du territoire du PMCO.

Mr Antoine LOGIE

« On a eu une réunion il y a au moins 2 ans, qui a lieu à la CUD où Madame la Vice-présidente de l'époque de la Région chargée des sports, est venue nous présenter une belle action qu'on devait faire ensemble et depuis que cette réunion a eu lieu on n'a rien vu donc on peut considérer qu'on ne va pas compter sur la Région et qu'il faut peut-être qu'effectivement entre nous avec nos clubs les plus intéressés par cette problématique JO, on puisse mener à notre échelle aussi quelques actions. »

Mr Ludovic LOQUET

« Je pense que c'est très sincèrement encore plus large que les clubs, je pense que c'est surtout, quand je parlais quelqu'un qui a un peu de réseau, je parle surtout des fédérations, des Comités régionaux, des Comités départementaux, il y a un très gros travail d'appropriation et je pense que ce boulot préparatoire est tout à fait colossal. L'idée c'est de pouvoir effectivement profiter de cette aubaine des JO qui, je le pense ne reviendront pas de sitôt sur notre territoire national, ça c'est une certitude. »

Mr le Président

« Il y avait une demande de prise de parole ? Je t'en prie ! »

Mr Didier BEE

« Monsieur le président et vice-président, merci de me donner la parole.

Est-ce qu'il y a une possibilité d'envisager des actions, parce que les JO ça s'adresse aussi au handisport, on est ici des territoires de solidarité, est ce qu'il y a des actions qui sont prévues pour les personnes ayant des handicaps ? »

Mr Ludovic LOQUET

« Il faut que vous délibériez favorablement pour qu'on puisse se projeter. Ensuite, il faudra recruter ce chargé de mission, ce qui pourrait prendre peut-être un petit peu de temps, mais c'est aussi la raison pour laquelle on propose cela fin 2021 pour se mettre en ordre de marche, parce que pour avoir la délégation sport et grands événements sportifs au sein du Département du Pas-de-Calais, je puis vous dire que ce sont des missions de long terme puisque les départements ont intégré tout un groupe de pilotage avec le COJO et c'est vraiment compliqué donc je pense qu'aujourd'hui l'ensemble des actions n'est évidemment pas abouti. J'ai bien précisé dans le propos de présentation du projet de délibération qu'il s'agissait des Jeux olympiques et paralympiques, aujourd'hui il n'y a aucune raison de faire de la rétention sur quelque projet que ce soit. On avancera évidemment au fil de l'eau, on regardera les choses qui sont possibles. Je pense qu'il y a une seule chose qui est certaine, c'est qu'il faille que

ce soit à l'échelle du territoire du PMCO et c'est cela aussi dont il faudra s'assurer à partir du moment où cette délibération sera validée, purgée de recours et déclinée. »

Mr le Président

« En tout cas, je complète en disant à titre personnel, sur plusieurs choses à quoi je tiens, d'abord, c'est que nous puissions impliquer notre population et c'est pour cela que le premier point concerne l'ensemble de la population du Pôle Métropolitain, je pense que c'est important de ne pas faire de cet événement, des Jeux olympiques 2024 un événement qui serait par nature inaccessible aux habitants de la Côte d'Opale. Chacun là, aura sa chance d'aller aux Jeux olympiques et je pense que cette symbolique-là, est très importante. D'ailleurs, j'insiste auprès de Ludovic pour qu'il y ait aussi le lendemain, le lendemain de la visite, soit du match de poule de tennis ou de la finale du 100 mètres, des retombés dans la presse ou des retombées organisées, pour que ceux qui vivront l'expérience olympique, le « quidam » qui aura la chance de vivre l'expérience olympique, puisse témoigner et partager à l'ensemble des habitants de la Côte d'Opale ce qu'il aura vécu de l'esprit olympique, ça pour moi c'était vraiment sine qua non, j'ai vu trop de délégations d'experts, de présidents de fédérations, voire d'élus dans les anciens jeux olympiques en oubliant la population, moi je souhaite que n'importe qui sur la Côte d'Opale puisse avoir la chance de vivre l'expérience olympique et nous la raconter.

Le deuxième point que j'avais demandé à Ludovic et ça répond aussi à ta question Antoine, il ne doit pas y avoir de collectivité qui doit phagocytter ce qu'on a envie de faire au niveau des Jeux olympiques, chaque collectivité aura le droit d'apporter son programme et il faut qu'il soit compatible. Par exemple la démarche du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, Ludovic l'a dit dans son propos, on donnera la possibilité d'inviter un certain nombre d'habitants de la Côte d'Opale, rien n'empêche les intercommunalités de compléter ce programme, je le dis parce que la Communauté urbaine de Dunkerque le fera, on prendra le programme du PMCO et nous on rajoutera au niveau de la Communauté urbaine un certain nombre d'invitations de la population cette fois-ci pour la CUD.

C'est le principe des poupées gigognes dans lequel on pourra s'inscrire et j'insiste, tu évoquais par exemple les Jeux paralympiques, rien n'empêche une intercommunalité de pouvoir faire les démarches complémentaires de ce que fera le PMCO, à nous de veiller à ce que ce que fera le PMCO ne va pas empêcher une collectivités de faire, soit plus, soit en complémentarité, il ne s'agit pas de phagocytter l'ensemble de l'action et même une commune peut aussi prendre quelque chose de son intercommunalité. Et donc la Région peut aussi apporter son obole à cette démarche comme elle le souhaite. Aujourd'hui effectivement on n'a plus trop de retour sur les JO 2024 à Paris de la Région mais peut-être que ça reviendra après, il y a encore du temps et ça peut se faire.

Daniel, tu voulais ajouter un mot ? »

Mr Daniel FASQUELLE

« Oui, il y a aussi la Coupe du monde de rugby en 2023. Je me suis positionné pour accueillir l'équipe de rugby d'Angleterre, je ne sais pas si elle viendra chez nous ou pas. Il y a quelques clubs de rugby quand même sur la Côte d'Opale, et s'il est recruté à temps, on peut peut-être déjà lui permettre un petit tour de chauffe avec la Coupe du monde de rugby parce que je pense que pour les jeunes qui sont passionnés de rugby, ou les moins jeunes, voilà, accueillir la coupe du monde de rugby en France, il y aura des matchs à Lille et des équipes étrangères qui seront dans notre région peut-être sur la Côte d'Opale, je pense que ça peut être une opportunité déjà pour poser quelques jalons. Par rapport à ce qui a été dit, on n'a plus de nouvelles de la Région, de l'Etat, on n'a plus de nouvelles de personne. Autant pour les JO de Londres, on était qualifié de base arrière, il y avait une vraie mobilisation, on a beaucoup investi, je trouve qu'on n'a pas assez débrieffé de ce qui s'est passé après coup, mais peut-être que justement le PMCO pourrait prendre, Président, l'initiative d'une réunion où nous pourrions peut-être inviter nos interlocuteurs, Région et Etat, lors d'une prochaine réunion pour faire un petit point justement sur les Jeux Olympiques de Paris, base avant, base arrière qu'est-ce qu'on attend nous ? Où en sont les relations avec les différentes fédérations ? Qu'est-ce que l'on peut faire ? On a des équipements dans lesquels on a investi qui sont disponibles, comment les mobiliser mais c'est vrai qu'on est tous un peu aujourd'hui dans une expectative, c'est dommage, alors qu'on a une belle carte à jouer, on est tout près de Paris, on a de belles installations. »

Mr le Président

« Je pense qu'il faudra sans doute dans le cadre du groupe de travail Ludovic, aborder effectivement la question des équipements et peut-être aussi la question des partenariats avec des fédérations. Récemment l'agglomération dunkerquoise, parce qu'elle a un équipement dédié et en particulier pour le beach volley, a signé une convention avec la Fédération de volley ; on sait que les différentes intercommunalités de ce territoire

peuvent avoir des relations privilégiées avec un certain nombre de fédérations sportives pour des raisons historiques. A Dunkerque par exemple probablement qu'on signera aussi avec le handball, vous comprenez pourquoi, assez naturellement mais je pense que ça vaudrait le coup peut-être de faire l'inventaire des contacts que chaque intercommunalité a avec les fédérations, de manière à voir, de manière privilégiée, les sites qui peuvent accueillir. Et pour compléter le propos de Daniel, il a évoqué la Coupe du monde de rugby, vous n'avez évidemment pas oublié de constater que, cet été, nous accueillerons le premier événement médiatique mondial annuel, en l'occurrence le Tour de France avec la 4e étape du Tour de France qui sera sur notre Côte d'Opale, entre Dunkerque et Calais, ce sera aussi une belle occasion de mettre en valeur notre territoire.

Ludovic, je te cède la parole. »

Mr Ludovic LOQUET

« Je pense qu'il faut être attentif, parce qu'il y a déjà un travail qui se fait dans le cadre de la préparation des JO avec les Départements. Je ne sais pas si c'est exactement à l'échelle des intercommunalités - en tant que président d'intercommunalité, le lien avec les fédérations est différent. Je sais qu'aujourd'hui attention normalement, à l'échelle du territoire français, les CPJ (Centres de préparation des Jeux) ont été identifiés par le COJO. Voilà, on en est déjà quasiment et je le fais, moi, avec le Président Leroy pour différentes fédérations, on envoie des courriers à certains présidents de fédération que l'on reçoit, de façon à pouvoir les héberger dans nos CPJ. Tout le monde ne peut pas tout faire non plus, il faut aussi qu'on soit attentif.

Aussi je reviens sur ce que disait Antoine, il ne va pas faire qu'acheter des billets ce chargé de mission, justement, c'est lui aussi qui sera en lien avec les différentes collectivités de différents niveaux pour regarder précisément qui fait quoi, de façon à être complémentaire et non pas redondant sur ce qu'il y a à faire, parce que sinon ça risque d'être cacophonique. Parce que aussi, comme je le disais, les CPJ sont par définition dans des départements et par définition dans des intercos, donc attention aussi de ne pas se mélanger les crayons. D'où l'intérêt de recruter quelqu'un – c'est le mouton à cinq pattes que l'on recherche un peu, là – qui a cette connaissance des collectivités locales, un très bon réseau et surtout des connaissances sportives qui ne sont pas neutres donc pour ça je pense qu'il faut le chercher rapidement. Donc attention quand même à qui fait quoi précisément, mais ça n'empêche à personne de pouvoir discuter les uns avec les autres. »

Mr le Président

« Bertrand, tu voulais dire un mot ? »

Mr Bertrand RINGOT

« Oui, compléter aussi ce que disait Ludovic, dans le même esprit, on a tous des équipements sur nos territoires qui ont été retenus, il sera intéressant qu'à un moment donné on les positionne sur le littoral Côte d'Opale, quand on va démarcher quelqu'un, en même temps, qu'on puisse dire « bah tiens, il y a tel équipement aussi sur la Côte d'Opale », qu'on ait une démarche collective. Sinon, chacun va appeler les fédérations qu'il peut accueillir chez lui, ce n'est pas terrible comme démarche. Moi, je suis référencé sur plusieurs disciplines nautiques, j'aimerais bien avoir à un moment donné une offre ou un document un peu global du PMCO, ça me paraît intéressant, on pourrait même associer les hôteliers, créer un élément de dynamisme. Parce que sinon, on voit bien, je prends un exemple que je connais bien, sur l'aviron, il y a quand même au niveau national plusieurs sites en France qui sont référencés, donc un moment donné il faut se démarquer. Il y a un effort collectif de séduction, d'attractivité, pour faire en sorte que telle équipe choisisse d'aller chez nous plutôt qu'ailleurs, c'est vrai pour toutes les disciplines, je n'ai pas en tête tous les sites mais ils sont déjà identifiés, il faut maintenant les compiler, ça peut être un travail intéressant. »

Mr le Président

« Eh bien voilà, le travail du chargé de mission. Encore quelque chose à ajouter ? Allez-y. »

Mr Henri WAROCZYK

« Simplement pour signaler que le 16 octobre dernier, il y a eu le conseil national des solutions suite à l'appel de Grigny qui a demandé aux villes de créer des cités olympiques, un peu à l'instar des cités éducatives, pour

favoriser, encourager la pratique sportive dans les quartiers prioritaires notamment et on pourrait s'inspirer du modèle des cités éducatives où la Ville coordonne les différents partenaires qui seraient l'Education nationale, les clubs et leurs fédérations. »

Mr Ludovic LOQUET

« Je veux dire, vos différentes questions, vos différentes remarques, c'est aussi un peu la réponse à la question d'Antoine, ça montre que ce chargé de mission, il n'aura vraiment pas qu'à acheter des tickets, il y a vraiment un travail à réaliser, qui n'est pas évidemment construit aujourd'hui. Parce que moi j'entends exactement ce que Bertrand dit, il y a peut-être un document à l'échelle du PMCO pour identifier exactement ce qui se fait et qui fait quoi précisément, pour être visible, parce que je pense que, ce que le président a dit c'est quelque chose de tout à fait essentiel, il ne faut pas qu'à la fin ça fasse "pschitt" parce que non seulement c'est parfait, on va créer des souvenirs pour les habitants de ce territoire, parce qu'aller aux JO ce n'est pas neutre, mais quelque part, il faut aussi que les gens le racontent ultérieurement. C'est ça qui est essentiel demain et je pense que cela aussi, ça peut donner un petit peu d'identité et de corps à notre action sur la Côte d'Opale. »

Mr le Président

« Brigitte. »

Mme Brigitte PASSEBOSC

« Je voulais juste compléter un petit peu ce qui se dit, il faut savoir quand même qu'il y a pas mal de communes et même de petites communes qui sont actuellement labellisées "Terre de Jeux 2024" sur notre territoire, je pense que c'est important aussi d'utiliser ce réseau-là et ne pas se contenter d'être au niveau d'un EPCI, parce que les communes ont aussi tout intérêt à rentrer dans ce réseau-là et en même temps, je rappelle qu'effectivement avec "base arrière" des jeux olympiques de Londres, c'est depuis 2008 qu'on avait commencé à travailler dessus, c'est quand même un atout énorme actuellement, qui est là, qui est présent avec des équipements qui sont toujours au top et qu'on n'a pas su forcément utiliser à fond à l'époque et c'est là, maintenant, qu'il faut les faire ressortir et montrer tous les enjeux. Parce que finalement, on est peut-être plus loin de Paris que l'on était de Londres, mais ce sera peut-être plus simple de motiver des gens pour venir sur la Côte d'Opale, d'autant plus qu'en 10 années les choses ont évolué, même sur l'attractivité du territoire donc je pense qu'il faut bien communiquer là-dessus et on a de vrai enjeux à faire, mais ne pas oublier toutes ces petites communes qui se sont mobilisées et qui sont en train de petit à petit se fédérer, de rentrer dans des réseaux qui me paraissent tout à fait intéressants justement pour toucher les petits clubs, pour toucher la population qu'il y a autour. »

Mr Ludovic LOQUET

« Et en même temps, attention, on ne sera pas "la base avant" à Paris comme nous avons été "la base arrière" pour Londres, parce que Paris est à 2h de beaucoup de choses. Paris est à 2h de train Bordeaux, à 2h30 de train de Marseille et il faut aussi savoir se démarquer, il faut être attentif, Paris ce n'est pas Londres, je peux vous le dire. On sait aujourd'hui qu'il y a des équipes, qui iront en Allemagne et qui arriveront l'avant-veille en avion pour venir faire leurs épreuves. Il ne faut vraiment pas faire du copier-coller avec ce que l'on a vu à Londres, c'est réellement différent. Il y a des équipes qui viendront peut-être des hémisphères différents, qui préféreront peut-être aller s'entraîner à Marseille où il fait encore plus chaud sur cette période-là que dans nos territoires et c'est pour ça qu'il faut être séduisant et qu'il faut, je pense avoir cette vision à prisme large. »

Mr le Président

« Merci, en tout cas voilà du boulot pour un chargé de mission dont on doit quand même voter l'existence. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Parfait, voilà ! Ludovic, tu pourras recruter ce chargé de mission et animer l'ensemble de la démarche.

Daniel, tu as deux délibérations, la 9 et la 10, je te propose de présenter les deux délibérations.»

Mr Daniel FASQUELLE

9. Subvention au projet OSER porté par l'A2U

« S'agissant de la délibération n°9, les Universités du Littoral Côte d'Opale, Artois et Picardie se sont portées candidates aux PIA (Projets d'Investissement d'Avenir) et ont été désignées lauréates pour le projet « OSER ».

C'est un projet qui vise à favoriser une meilleure orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur. Nous connaissons tous les difficultés qu'ont les lycéens pour pouvoir s'orienter, faire de bons choix.

L'Université du littoral est l'université qui compte le plus d'étudiants boursiers de France, c'est dire qu'elle est utile, mais il faut aussi que les étudiants fassent de bons choix, et aient connaissance de l'enseignement supérieur, de ce qu'il peut offrir mais n'aillent pas non plus pour de mauvaises raisons à l'université ou dans la mauvaise filière. Il y a vraiment un gros travail à faire parce qu'il n'y a pas dans les familles la mémoire qui peut exister ailleurs, quant au fonctionnement de l'enseignement supérieur, d'où cette action qui va consister à faire circuler des bus d'orientation pour aller au-devant des jeunes, idée qui a retenu les faveurs du jury. Ce projet nécessite le soutien de partenaires publics, c'est pourquoi, il vous est proposé une somme qui va mettre les finances du PMCO à genoux de 20 000 € sur 10 ans, pour participer à ce projet.

C'est une participation qui est symbolique, mais qui montrera en tous les cas la volonté du PMCO d'accompagner cette démarche. »

10. Evolution des allocations de recherche – Convention avec l'ULCO

« Il était proposé d'écouter Edmond ABI AAD, Vice-président du ULCO pour présenter un panorama des dernières attributions des bourses aux doctorants.

L'idée c'était de reconduire le dispositif de bourses aux doctorants pour les années à venir et comme ça a été dit dans le cadre du ROB avant moi, un arrêté du ministère est venu augmenter la rémunération des doctorants, il faudra en tenir compte sur les années 2022-2023, seules années pour lesquelles cette rémunération est connue à ce jour. Pour ceux qui sont intéressés par cette question, il y a un groupe de travail qui se réunit le 17 décembre auquel vous serez tous invités, qui permettra de définir notamment les thèmes de recherche des futures bourses, n'hésitez pas, parce qu'on a vraiment élargi ces thématiques, l'Université traite de géographie, de physique, de chimie, d'histoire, de tourisme, d'économie, de gestion...

Je vais laisser la parole à Edmond qui vient d'arriver, je termine juste mon propos et mon petit intermède publicitaire pour ma réunion du 17 décembre, surtout venez ou envoyez au moins un représentant par communauté de communes. Toutes les intercommunalités participent au financement du système de bourses, on a délibérément ouvert vraiment largement les sujets donc n'hésitez pas à venir le 17 décembre, si vous ne pouvez pas venir, à nous envoyer les thématiques qui pourraient être les vôtres, parce que plutôt que de payer très cher un cabinet d'études ou si vous avez besoin de quelqu'un à vos côtés pour approfondir un sujet en particulier qui vous préoccupe, n'hésitez pas à nous soumettre ces sujets et ça peut être intéressant parce que c'est un doctorant, un doctorant c'est aussi un directeur de recherche, c'est un laboratoire et donc c'est des moyens que l'Université peut mettre à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets, pour creuser un sujet en particulier qui vous intéresse, qui vous préoccupe, et surtout ne faites pas d'auto censure, moi je préfère que vous nous envoyiez des projets très larges et puis ensuite je ferai le tri, je vous dirai si c'est possible ou pas, plutôt que de penser que l'université ne peut pas traiter du sujet qui vous intéresse. Parfois aussi en le reformulant, ça peut donner aussi une thématique intéressante pour un étudiant en thèse donc on finance ce dispositif mais l'idée, c'est vraiment que l'université soit un outil au service du territoire, à vous de vous en emparer, j'ai terminé mon intermède publicitaire pour ma réunion du 17 décembre et mon appel à la population, je vais laisser Edmond vous présenter justement les dernières allocations qui ont été attribuées. »

Mr ABI AAD

« Merci pour l'introduction, c'est exactement ça ! J'allais dire que je vais faire un tout petit résumé de ce qui sera présenté en détail le 17 décembre et un rapport complet vous sera transmis avec l'ensemble des thèses qui ont été soutenues depuis 2016 ainsi qu'un résumé de 3 à 5 pages pour chacune, le devenir de l'étudiant, s'il travaille dans la région ou pas, en quoi cela aura permis de mieux connaître le territoire et en quoi ça a bénéficié au territoire. Le rapport détaillé sera remis le 17 décembre.

Juste pour donner un bilan très rapide de ce dispositif, bien sûr vous le connaissez bien, puisque vous l'avez proposé et voté, il bénéficie à l'ensemble du territoire avec une contribution large, avec les 4 implantations de l'université que sont Calais, Boulogne, Dunkerque et Saint-Omer et ça va même bien au-delà.

Deux objectifs principaux :

- Renforcer le potentiel recherche de l'université mais également,

- Favoriser la compétitivité, le rayonnement de notre zone littorale qui est celle du PMCO ;

Nous avons également deux ambitions :

- Accueillir des compétences reconnues et de l'excellence internationale, et ça a permis de recruter des étudiants en Europe et hors Europe, mais également,
- Jouer le rôle d'un ascenseur social pour favoriser des étudiants locaux qui ont fait leurs études dans notre université et leur permettre d'accéder à des études longues

Je rentre de la réunion du MEDEF et un des bilans qui est tiré, malgré la crise, ceux qui s'en sortent le mieux pour l'emploi, c'est les Bac + 5 et plus, et là, il y a une demande croissante et il y a un déficit de diplômés, donc ça montre bien que ça joue le rôle d'ascenseur social.

Depuis 2016, je suis remonté 5 ans en arrière, nous avons 35 thèses qui sont co-financées avec le PMCO, 27 sont en cours et 8 sont déjà soutenues. Pour les 8 thèses soutenues, le rapport sera remis le 17/12. Nous recherchons également des co-financeurs, c'est-à-dire nous jouons la carte de l'intérêt global. On va chercher d'autres co-financeurs bien sûr.

L'ULCO est un partenaire du cofinancement de ces thèses, mais il y a également la Région, l'ADEME sur les sujets d'environnement, l'ANSES sur les sujets de la sécurité alimentaire, la Fondation de France ou l'Ifremer, la CCHF sur les sujets du lin, la Coupole, la Fondation de Saint-Omer sur "les frères Carrol", donc plusieurs sujets, plusieurs dispositifs, plusieurs possibilités.

Je vais juste prendre quelques exemples :

- 2021 : cette année en cours, nous avons 6 thèses en cours et je prendrai juste l'exemple de la Coupole où nous avons un sujet sur les armes V et sur les constructions spéciales dans notre secteur et donc forcément c'est un patrimoine mais c'est également des lieux touristiques et c'est un potentiel d'histoire de notre territoire et c'est là-dessus qu'il y a une thèse co-financée par le PMCO, l'université et la Coupole.
- 2020 : nous avons 6 sujets, parmi ces sujets-là, je prends l'exemple du lin que je viens de décrire tout à l'heure, nous avons une thèse sur la valorisation des anas de lin qui est une spécificité régionale, le lin est cultivé entre Caen et Amsterdam, on est en plein cœur de la région spécifique au lin et c'est un sujet cofinancé avec la CCHF, l'ULCO et le PMCO.

Un autre, sur le potentiel touristique avec la Fondation de France sur l'écotourisme, beaucoup de sujets peuvent être détaillés et on reviendra en détail là-dessus.
- 2019 : 6 sujets également, on peut citer à titre d'exemple un sujet sur la sécurité alimentaire, justement sur la ressource halieutique de la région avec le Brexit.
- Dispositif 2018, également les thèses qui sont en cours et là je prendrai en exemple des matériaux, des cristaux liquides et qui sont pour des panneaux photovoltaïques flexibles et transparents qui sont développés à l'université pour une commercialisation plus tard.
- 2016-2017 on va avoir des thèses soutenues ou en cours, j'avais cité sur les frères Carrol qui sont les fondateurs de l'université de Georgetown et qui viennent de la région, qui viennent de St Omer donc il y a une étude avec un fonds archive qui a été repris, acheté par l'Université et qui est maintenant disponible pour les chercheurs à notre université qui a été racheté à l'université de Berkeley en Californie.
- Toujours en 2017, toujours des thèses en cours, il y a eu des prolongations sur ces thèses-là, à cause de la crise covid que nous avons cofinancé avec d'autres co-financeurs, donc toutes ne sont pas encore soutenues.
- 2016 il y a les thèses soutenues, comme je l'ai dit vous aurez le bilan le 17 décembre.

Je vous remercie pour votre attention et je suis à votre disposition pour d'éventuelles questions. »

Mr le Président

« Merci ! Est-ce que sur ces délibérations 9 et 10 et la présentation d'Edmond, il y a des questions ou des interventions ? »

Mr Daniel FASQUELLE

« Je voudrais simplement, si tu me permets de remercier Edmond, parce qu'il a donné quelques exemples. Vous avez vu qu'on a réorienté les sujets de thèse et qu'on a des sujets maintenant qui concernent des territoires ruraux. Je vais citer l'exemple du lin, le tourisme et bien évidemment, il y a toutes les thèses dans le domaine de

l'environnement, toutes les thèses sur le milieu marin, Bruno COUSEIN me souffle les questions des énergies, il y a aussi des travaux qui sont faits sur les éoliennes, je sais que ce n'est pas un sujet qui suscite l'unanimité naturellement, mais il y a la question d'énergies marines me disait Bruno, c'est une proposition que je vais faire remonter, n'hésitez pas à venir le 17 décembre et si vous ne pouvez pas venir, faites-nous remonter vos sujets, parce qu'on a vraiment la volonté avec l'université d'une réelle coopération entre le PMCO et l'université du Littoral et que ces thèses soient vraiment utiles, sachant qu'elles sont réellement utiles aussi à l'université. L'université n'existe pas s'il n'y a pas de recherche et s'il n'y a pas de doctorants dans les laboratoires, il n'y a pas d'équipes de recherche et ça ne fonctionne pas. C'est un tout, c'est un ensemble donc vous aidez individuellement, ces étudiants à qui vous donnez une chance, mais vous aidez aussi considérablement les laboratoires et l'université à être une vraie université, pas une université de seconde zone, on a la vocation, on a la volonté d'être une université à part entière, une université d'excellence, pas dans tous les domaines, mais dans certains domaines et vous nous y aidez également et ça c'est important. »

Mr le Président

« Très bien ! En tout cas moi je suis très content de ces thèses co-financées par le PMCO, ça dynamise l'Université et c'est bien aussi que maintenant l'Université rende compte au PMCO, c'est cela qui avait manqué par le passé. »

Mr Dominique GODEFROY

« Simplement pour saluer ce que fait l'université. En plus maintenant à travers cette alliance on passe de 10 000 à 50 000 étudiants, on va avoir des demandes qu'il va falloir traiter via le PMCO avec des étudiants qui ne sont pas forcément uniquement à l'ULCO, mais peut-être d'Amiens ou de Picardie, je ne sais pas comment nous aborderons ça, mais il faudra qu'on en discute avec l'Université.

Je voulais simplement soulever un problème qui existe aujourd'hui au niveau de l'accueil des étudiants étrangers. Il y a actuellement une différence de facilité d'accueil entre le Département du Nord et du Pas-de-Calais, sachant que le département du Nord est beaucoup plus conciliant pour monter les dossiers, alors que le Département du Pas-de-Calais ça devient un véritable "enfer", encore ce matin, j'avais le cas d'un étudiant libanais où le département du Pas-de-Calais lui demande une quittance de loyer, alors qu'il vient d'arriver en France. C'est aberrant, on ne va pas s'en sortir, si les étudiants ne sont pas traités de la même façon, je pense qu'il va falloir avoir une intervention auprès des préfets pour leur dire que le traitement du Nord et du Pas-de-Calais doit être identique et pas cette distorsion de traitement alors qu'on a la même université. »

Mr ABI-AAD

« En s'alignant sur le Nord si possible. »

Mr le Président

« On s'aligne toujours sur le Nord ! Oui j'avais bien compris, c'est la préfecture qui est en cause, ce sont bien les départements avec un "d" minuscule, mais pas les Départements avec un "d" majuscule. »

Mr Daniel FASQUELLE

« Il y a un sujet, j'en profite, j'attire votre attention sur le fait que en raison du Brexit, la Grande-Bretagne a quitté l'Union Européenne et donc ils n'ont pas souhaité poursuivre les programmes Erasmus. Ce qui fait que des étudiants qui naturellement auraient souhaité poursuivre leurs études ou une partie de leurs études en Grande-Bretagne, ne sont plus aidés, ni financés. Je profite donc de la présence de conseillers départementaux ou régionaux, mais c'est aussi un sujet PMCO, pour garder un lien avec la Grande-Bretagne, y compris sur ce plan-là, il faut qu'on continue à accueillir des étudiants britanniques et que nos étudiants aillent aussi en Grande-Bretagne, là, il va y avoir dans le temps un vrai sujet, ce n'est pas au PMCO de le régler, mais peut-être de s'en emparer, de l'agiter et de le mettre sur la table. »

Mr le Président

« Il y avait eu à l'initiative de l'ambassade de France je crois, en Grande-Bretagne, une sorte de forum à Londres, sur la coopération franco-britannique, j'avais soulevé cette question, mais depuis personne ne s'en occupe et c'est dommage.

Je vous propose de passer au vote sur la délibération 9, qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Sur la délibération numéro 10, qui est contre qui s'abstient ? Très bien.

Je retire la délibération numéro 11. »

➤ **Publicité des décisions et arrêtés du Président**

« Vous avez reçu les décisions et arrêtés du président. Pas d'opposition ? Pas de question ? Tout va bien.

En question diverse, je voudrais simplement signaler la sortie de ce document, nous avons souhaité faire un 4 pages sur le PMCO qui va être envoyé à tous les élus du Pôle, tous les maires, ce qui va permettre de mieux faire connaître notre institution et son travail.

Je vous remercie, la séance est levée, à la prochaine fois, 25 janvier. »

Fin de séance : 15 h 31